
Marché aux jouets et jeux d'occasion

Communaute d'Agglomération du Centre Littoral

Chemin de la Chaumière, Quartier Balata
Bp 9266
97351 Matoury

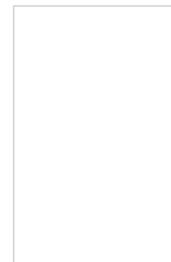
[Voir le site internet](#)

Philippe Tropnas

philippe.tropnas@cacl-guyane.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans un monde poussé de plus en plus vers la consommation démesurée (surconsommation), le budget moyen d'achats de jouets pour les fêtes de fin d'année s'élève en moyenne à 400€ par foyer.

Compte tenu de l'obsolescence programmée de la plupart des jouets électroniques, les enfants n'ont aucune chance de les garder longtemps. Tout ou presque est fait pour que les parents en rachètent.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Engagé dans un dispositif avec un objectif de ZERO déchets, chaque année, à la même période, la CACL organise en collaboration avec La Commune et des prestataires, le Marché aux Jouets et Jeux d'Occasion.

Réduction des déchets et réemploi

.

Une bonne occasion de réduire nos déchets en favorisant le tri et le réemploi aux couleurs de Noël

Chaque année depuis 2011, la CACL organise un Marché aux Jouets et Jeux d'Occasion.

Cette action rentre dans le cadre du Programme TERRITOIRE ZERO GASPILLAGE ZERO DECHETS (TZGZD). Action menée quelques jours avant Noël afin d'aider les associations caritatives (Médecins du Monde, La Croix Rouge, MAPo, ...) à collecter un maximum de dons (jouets), qui seront redistribués aux familles en difficulté afin que leurs enfants puissent avoir un Noël "comme les autres".

L'objectif de la manifestation est d'éviter la production de déchets liés aux fêtes de fin d'années, en l'occurrence les jouets, qui sont souvent mis de côté ou jetés par les enfants avant d'en obtenir de nouveaux.

Une place gratuite sur un stand est mise à disposition des particuliers souhaitant échanger leurs jouets ou les vendre à moindre coût. Pour bénéficier de cette place, les personnes intéressées doivent s'inscrire et s'engager à faire don d'un jouet (ou plus). La CACL collecte et redistribue ces dons aux associations venant en aide aux familles en difficulté.

Résultats quantitatifs

Cette année, nous avons par contre privilégié les particuliers, il n'y avait donc pas de commerçants. Ce qui nous a permis de rester dans la thématique de "Marché aux jouets", et non de "brocante".

En 2016, 30 exposants se sont inscrits au marché.

Ce ne sont pas moins de 700 kg de déchets qui ont été évités et 200kg de cadeaux/jouets collectés au bénéfice des personnes en difficulté.

Ce sont donc, en moyenne 25kg de déchets évités par exposant.

Une brocante a été organisée le même jour que le marché aux jouets, seuls les jeux et jouets ont été autorisés sur le marché au jouets et jeux d'occasion.

La remise aux associations des cadeaux collectés s'est faite en présence de la Présidente de la CACL et du Maire de la Ville de Rémire-Montjoly. Ville où s'est déroulé la manifestation.

En 2015, 100 exposants se sont inscrits pour avoir une place au marché aux jouets. Il y avait cependant parmi les exposants des particuliers qui proposaient autres choses (textiles, vêtements, Chaussures,...)

Au total 210 jouets avaient été récupérés puis redistribués à des associations venant en aide aux familles en difficulté.

10 kg de déchets en moyenne par exposant ont été évités, soit 1 tonne de déchets.

100 kg de jouets ont été récupérés par la CACL et redistribués aux associations caritatives du territoire

Résultats qualitatifs

Le marché a lieu chaque année à la première ou deuxième semaine du mois de décembre, les particuliers ont la possibilité de vendre, donner ou échanger leurs objets.

Le nombre de participants est estimé à 800 personnes sans compter les exposants. Il y a des animations pour les enfants et la manifestation se déroule entre 15 et 21 heures. Les participants viennent pour acheter mais également pour passer un bon moment en famille.

En 2015, pour les jouets électroniques en panne, l'association "Cartapuce" proposait un diagnostic voire une réparation sur place à tous les participants. En 2016, l'association invite les particuliers qui souhaitent faire réparer leurs jouets, à se rendre aux différents "Repair Café" organisés sur le territoire.

Pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'objets à proposer à la vente pour occuper un stand, le dépôt vente "tiroir échanté" propose un service en négociant un petit pourcentage sur la vente.

Le Père Noël venu spécialement pour l'occasion, accompagné de ses lutins, a pu prendre des photos avec tous les enfants du Marché. Ils ont donc tous profité pour repartir avec leur photo.

MISE EN OEUVRE

Planning

Chaque année, dès le mois d'octobre, la CACL rencontre les associations qui ont des projets similaires.

Elles présentent leurs projets à la CACL qui peut en fonction de sa compétence recadrer, ajuster et proposer une nouvelle façon de faire les choses.

En novembre, les associations et la CACL planifient une date, un lieu, un état des lieux et des besoins, une définition des rôles de chaque entité, une identification des animations à proposer, le cadrage de la manifestation (réglementation, la sécurité, ...) et surtout un rappel de l'objectif de la manifestaion.

Moyens humains

Pour le marché aux jouets de 2016, un prestataire avait la charge de toute la partie logistique et animation. La CACL, elle, avait la partie communication (inscriptions, communiqué de presse, affiche, banderole, intervention dans les médias, ...)

5 personnes de l'association étaient mobilisées sur cette manifestation (2 pour l'organisation, 2 pour l'installation et la décoration, 1 pour l'animation)

5 personnes du service environnement étaient mobilisées par roulement (1 dans le pilotage; 1 pour l'aspect technique et le respect de l'objectif de la manifestation et 3 pour la communication)

Moyens financiers

Pour l'organisation du marché aux jouets d'occasion, le prestataire a proposé un projet avec les missions suivantes:

1. location de chapiteau, tables et chaises pour une trentaine d'exposants
2. Mise à disposition de lieu pour l'organisation de l'évènement, décoration
3. Création d'un village du réemploi (réparation, don, troc ou échange, ...)
4. Collecte en amont des dons et stockage des jouets (un numéro de téléphone + une adresse E-mail à disposition)
5. mise à disposition de la sonorisation (technicien, animateur et DJ)
6. Plateau artistique
7. Assurance couvrant l'évènement

Un budget de 15 000 € est prévu sur l'année pour des actions de réemploi.

Toutes les associations, au cours de l'année, ont la possibilité de faire une demande de subvention pour des actions de réemploi, réparation et recyclage dans un objectif de réduction des déchets.

Moyens techniques

L'association Cartapuce qui organise le repair'café une fois par mois sur le territoire de la CACL, propose aux enfants de participer à la réparation de leurs jouets en panne pendant le marché aux jouets.

La commune de Rémire Montjoly, commune membre de la CACL a mis à disposition les barrière de sécurité, l'éclairage du site et participe techniquement à la préparation de la manifestation.

Les véhicules de la CACL sont mobilisés pendant les semaines qui précèdent l'évènement.

Les bus de la Régie Communautaire de Transports (RCT) ont été utilisés pour la communication de la manifestation (affiches publicitaires)

La commune de Rémire-Montjoly (membre du territoire CACL) a mis disposition de la CACL, le podium et les barrières de sécurité.

Des structures gonflables ont été mises à disposition des enfants surveillés par le prestataire.

Partenaires mobilisés

Partenaire financier dans le cadre du dispositif Territoire Zero Déchet Zero Gaspillage (TZDZG)

Le prestataire BA Marketing, chargé de l'organisation de la manifestation

La Commune de Rémire Montjoly, partenaire technique (autorisation + mise à disposition de barrières de sécurité)

et du podium)

L'association Cartapuce, partenaire technique dans la réparation des PAMS (petit appareil ménager)

Le réseau GRAINE, partenaire technique, intervenant spécialement dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'association SEPANGUY, partenaire technique, intervenant principalement dans les établissements scolaires dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'association Ne Plus Jeter, partenaire intervenant dans la collecte de textiles, linges, chaussures, jouets et autres objets réutilisables

Le dépôt vente tiroir enchanté, partenaire proposant un service à la personne pour le réemploi

L'association L'Arbre Fromager, l'association Liliput School, Adapei, Mapo, La croix rouge..., sont des associations qui bénéficient des dons des particuliers

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le marché aux jouets d'occasion en est à sa 7ème édition, il devient un événement incontournable sur le territoire. Un tel événement peut être reproduit. La période de Noël s'y prête bien, le choix de la première voire la deuxième semaine du mois de décembre aussi. Les habitants commencent à silloner les magasins pour voir les nouveaux produits qu'ils vont acheter. Certains profitent pour acheter ce qu'il faut pour faire plaisir à d'autres.

Difficultés rencontrées

Dans les Départements d'Outre Mer (DOM), les semaines qui précèdent Noël sont des occasions idéales pour participer en famille à des festivités solidaires. Le partage et l'entraide attirent les gens. C'est une occasion pour la CACL, de rencontrer un public prêt à écouter des messages de sensibilisation à l'environnement et au tri.

Les associations bénéficiaires de ces dons participent à la promotion des actions de prévention à la réduction des déchets et au tri.

Recommandations éventuelles

1. Un tel marché attire beaucoup de monde, il faut qu'une collectivité qui organise en partenariat avec une association fixe les critères de participation dès le départ car le marché n'est ouvert qu'aux particuliers. (réglement de participation)
2. Il faut que les actions soient cohérentes avec l'objectif de la manifestation (réduction des déchets = éco manifestation)
3. Il faut que toutes les conditions de sécurité soient réunies et toutes les démarches administratives (déclaration, arrêté municipal/préfectoral) effectuées en amont de la manifestation.
4. Pour le plateau artistique, il ne faut pas oublier de faire la déclaration auprès de la SACEM.

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | JEUNESSE | CONSOMMATION DURABLE | TEXTILE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions